



Procès du Vannage de l'Isac

**CONCERTATION THÉÂTRALISÉE
POUR LA GESTION DES NIVEAUX D'EAU**

**eaux &
vilaine**
ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL
DU BASSIN DE LA VILAINE


Syndicat
CHÈRE DON ISAC


Ingénierie des espaces habités

Une démarche de concertation innovante pour les marais de l'Isac !

Début 2024, Eaux & Vilaine et le Syndicat Mixte Chère-Don-Isac ont engagé une étude de diagnostic et de concertation sur les marais de l'Isac dont l'objectif principal est de définir les règles de gestion du vannage de l'Isac.

Le bureau d'étude Camille Alfada a été missionné pour la réalisation de l'étude, permettant d'apporter un regard neuf et de proposer une concertation efficace.

Avec le soutien financier de :



Sur scène, l'agence Camille Alfada propose de réaliser une séance de dialogues collectifs originale, sous la forme d'un procès fictif du vannage de l'Isac.

Il ne s'agit pas de condamner qui ou quoi que ce soit mais plutôt d'objectiver les problématiques et les constats, d'échanger sur les besoins des différents usagers, permettant de travailler à l'identification de scénarios de gestion et à d'éventuelles mesures d'accompagnement.

A la barre ! Partenaires et autres acteurs locaux engagés sur les marais de l'Isac apporteront des témoignages sur la gestion des niveaux d'eau et des marais de l'Isac.

Le vendredi 11 octobre 2024, de 14h à 17h, salle culturelle de Guenrouët (44)

Adresse : 23 rue de l'Abbé Verger

Le nombre de place étant limité, merci de confirmer votre participation ici : <https://forms.office.com/e/bsaWvviPX7>